

Révision du règlement local de publicité Avancée de la démarche – Mairie de Camon

par camon · 9 septembre 2021

Lors de sa séance du 29 juin 2020, le Conseil Municipal a décidé de lancer la procédure de révision de règlement local de publicité de Camon. Après un travail de diagnostic et de définition des enjeux pour le territoire, le Conseil Municipal a débattu des orientations en matière d'enseignes, de pré-enseignes et de publicité pour le prochain règlement :

- **protéger le Patrimoine matériel inscrit représentatif de l'identité Camonoise,**
- **prendre en compte la fonction d'entrée d'agglomération de certaines parties du territoire Camonois,**
- **limiter la pollution visuelle au sein de la commune,**
- **tenir Compte des nouvelles formes d'affichage et des évolutions technologiques,**
- **permettre une communication commerciale qualitative et esthétique dans les secteurs opportuns,**

Les prochaines étapes consisteront à rencontrer l'ensemble des entités concernées et d'établir un projet de règlement. Pour plus d'informations vous pouvez télécharger le dossier ci-dessous ou le consulter à l'accueil de votre Mairie.

Règlement local de publicité